

Le gouvernement de l'Eglise universelle n'incombe qu'au Pape. Nous autres, à notre rang, dans notre humble poste et notre obscure condition, nous n'avons à nous soucier que d'une chose, du devoir de l'obéissance. Obéissance en tout, en principe et en pratique, en matière de foi et de discipline, au chef unique et souverain de l'Eglise Romaine, Mère et maîtresse de toutes les Eglises : voilà le devoir certain et permanent du fidèle et du prêtre.

Ne m'objectez pas, je vous prie, que cette consigne militante jure avec nos habitudes de claustration et de prudence. Ce vieux moule a fait son temps ; Dieu, par l'injonction des événements, nous pousse à le briser. Le prêtre, qui remplit strictement les fonctions de son ministère, ne remplit pas tout son devoir ; il a d'autres charges à affronter parfois. A la campagne, à l'atelier, à l'usine, il a quelque chose à dire et à faire. Dans les réunions publiques, il peut avoir un rôle ; il doit, au moins, défendre l'ordre moral et religieux. Dans la presse et à la tribune, il peut être contraint d'affirmer ce qu'il dirait plus difficilement dans une église. Le prêtre catholique n'a pas seulement sa catholicité dans l'espace ; il jouit encore d'une catholicité d'action, dans tous les rangs de la société et à toutes les sphères de la vie. Chez tous les peuples, le prêtre a été cet homme qui, avec une souplesse surnaturelle et une surnaturelle grâce, fait face à tous les événements, résout toutes les difficultés, conjure toutes les passions. Dès les temps apostoliques, saint Paul avait dit que le vrai prêtre doit agir en public et dans les maisons : *Publice et per domos*. A l'origine, c'est là seulement qu'il pouvait exercer son ministère. En conséquence, Gibbon a dit en toute vérité que les évêques ont fait la France, comme les abeilles font la ruche ; apparemment ce n'est pas en se bornant à réciter le bréviaire et à soupirer au coin du feu.

Cette réfutation de l'objection paraît d'autant plus juste, que la triple consigne du Pape et son appel au combat *pro aris et focis*, sont plus importants par leur objet, plus réfléchis dans leur initiative, plus pressants par leur adjuration, plus solennellement prescrits par l'autorité du Pape. Suivant les formes ordinaires de la chancellerie, l'appel aux armes de l'Encyclique *Sapientie Christiane* n'avait été adressé qu'aux évêques. Par une innovation extraordinaire, qui n'est pas sans motif et qui ne peut pas être sans intention, l'Encyclique aux Français ne s'adresse plus aux évêques seuls, mais aux prêtres et aux fidèles. La lutte que le Pape veut, le combat qu'il provoque, contre la législation athée et les attentats de persécution, il ne commande pas que ce ne soit qu'un corps à corps isolé, un duel entre quelques champions d'élite, il veut, il ordonne que ce soit une grande bataille, une mêlée géné-